

–TROPHEE D ARMOR VOILE LEGERE
REGATE DU PHARE

Du 29/06/2019

AVIS DE COURSE

Lieu : Pôle nautique sud Goëlo-base saint Quay- quai robert Richet

L'Epreuve est régie par:

- les règles de course à la voile (RCV 2017-2020)
- les prescriptions de la FFV
- instructions de course IC type et leurs annexes "Bretagne"
- règlement sportif du CDV 22

1° les instructions et le parcours de courses seront affichés sur le panneau officiel. (Plan et instructions)

2° les prix seront distribués sous forme de coupes pour chaque série

3° l'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de course et le nombre de manches à courir suivant les conditions météorologiques.

4° Le club organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les activités des concurrents à terre.

5° les prévisions météorologiques seront affichées sur le panneau officiel.

6° Licences FFV (mention compétition) et Autorisation parentale pour les mineurs.

7 ° Confirmation d'inscription selon procédure mise en place par le CDV22

Droit d'inscription par personne : 5 Euros

Programme :

- 9h15 à 10h30 : Confirmations et Inscriptions
- 12h00 : mise a disposition sur l'eau pour une a plusieurs manches
- 16h30 : résultats à l'école de Voile
-

Tél : 02 96 70 54 65

 Polenautique@sbaa.fr

